



Compte-rendu du Conseil municipal du 26 novembre 2021

Présents : - BOUCARD Emilie - BOUYER Joël - CHATEAU Géraldine - CHAUMETTE Moïsette - DELARASSE Patrice - GILLAZEAU Fabrice - MOULINIER Jean - OLLIVIER Gaëlle - OLLIVIER Gérard - TRICOIRE Allain.

Absent avec procuration: BORDERIE Patricia (Procuration BORDERIE Daniel) - CLEMENT Jean-Philippe (Procuration Allain TRICOIRE) - DUTEAU Vanessa (Procuration OLLIVIER Gaëlle), LAMBERT Rachel (Procuration Joël BOUYER).

Secrétaire de séance : BOUCARD Emilie

Voirie

- **matériel de fauchage :** le fauchage des bas cotés de nos routes a été conservé par la commune. Nous sommes donc indemnisés pour cela par la CCPR. Le matériel que nous avons à 6 ans. A l'usage, il s'avère qu'une banquetteuse serait plus adaptée pour une partie des travaux. La commission voirie a lancé une consultation pour acquérir ce type de matériel correspondant à notre besoin. A partir des 3 réponses il s'avère que c'est la proposition de l'entreprise Rigaudie frères, de Saint Sulpice de Roumagnac, qui est la moins disante (5000€ HT)

il est proposé au conseil de retenir cette proposition

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

- **sécurisation du bourg :** Sur la route de Ribérac, le plateau trapézoïdal sur la RD 709 a été réalisé par Sinecis. Le maire rappelle au conseil que cette opération est largement subventionnée au titre des amendes de police (4 500€).
- **élagage :** il est prévu une journée d'élagage par la CCPR. Par contre le maire rappelle que le conseil a décidé, dans une séance antérieure, de faire une journée d'élagage à la charge de la commune. Elle sera réalisée par l'entreprise Château
- **chemins blancs :** comme pour les bas-cotés des routes, la commune entretient les chemins blancs. Le conseil précédent avait envisagé d'acquérir une lame adaptée à notre tracteur. Cela n'a pas pu se faire. La commission voirie a relancé cette affaire et consulté plusieurs entreprises. L'entreprise Sagot a fait une offre de 3500€ HT mais les délais de livraison sont de 6 mois. Il est proposé au conseil de retenir cette proposition

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

- **retrocession d'un délaissé au Boulon :** le conseil a voté en octobre pour intégrer le délaissé de la RD 709 au Boulon et la parcelle ZN 98 (estimation de la transaction à 250 €) dans le domaine public. Le maire informe le conseil que la partie administrative est faite et l'arrêté transmis au Conseil Départemental, ce dernier prépare l'acte administratif (équivalent à un acte de vente)
- **lavoirs :** nous allons reprendre pendant la période hiver- printemps l'entretien de nos lavoirs commencé au début d'année.
- **aménagement du parc du manoir :** il débutera fin janvier 2022 avec l'association de Sauvegarde du patrimoine allemansois

- **cimetière** : le positionnement de la zone des cavurnes est effectif. Tous les règlements en vigueur ont été revus avant la Toussaint. Il est proposé au conseil que nous puissions retirer les chrysanthemes placées dans les allées à partir du 1^{er} février de l'année N+1.

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Personnel

- **contrat aidé** : le maire informe le conseil que Monsieur Michel Rouzeau, de la Grande Borie, est en "contrat aidé" 30 heures/semaine pour un délai d'un an renouvelable.
- **stagiaire** : nous accueillons depuis lundi une stagiaire (stage de 21 jours)
- **CIA (complément d'indemnités annuel)**: le Comité technique donne un avis favorable pour la mise en place en décembre prochain.
- **Contrat CNP** : renouvellement du contrat de prévoyance CNP pour l'année 2022

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

École/ accueil périscolaire/cantine

- **démarche pour limiter le gaspillage alimentaire** : les pesées des déchets alimentaires sont faites. Première analyse des résultats en décembre.
- **inspection des services** : le 16/11/2021, nous avons eu un contrôle d'un inspecteur des services vétérinaire pour la cantine, nous avons reçu ce jour son rapport qui nous signifie un résultat de niveau d'hygiène "**très satisfaisant**". Ce résultat valable un an est publié sur le site internet "Alim'confiance" (www.alim-confiance.gouv.fr)

Bâtiments

- **beffroi de l'église** : les travaux sont terminés. Il est rappelé au conseil que les travaux prévoyaient aussi la remise à niveau de l'électrification des cloches (moteurs, commandes, etc) un Gros nettoyage de l'église est à prévoir
- **bâtiment mairie** : le changement de chaudière pour le bâtiment mairie est fait. Nous avons approvisionnés 6 Tonnes 240 de granulés pour un coût de 300 € TTC/Tonne.
la porte d'entrée "salle du conseil" et porte d'entrée "bibliothèque" seront changées en janvier par l'entreprise Depix. Il est rappelé aux conseillers que ces opérations sont intégrées dans le programme de rénovation énergétique du bâtiment mairie
- **manoir** : un premier nettoyage a été fait par l'employé communal , après plus d'1an 1/2 sans aucuns travaux. Il est prévu d'ouvrir à l'étage une fenêtre coté ouest. Les autorisations nécessaires ont été accordées, la fourniture et la pose assurée par l'entreprise Laprade
- **peinture des huisseries extérieures des bâtiments communaux** : l'opération débute en décembre
- **préparation du budget 2022** : la commission bâtiment se réunira avant le 15 janvier 2022
- **logement** : La locataire du logement Route du Puy de Beaumont demande une augmentation de 2,09€ de ses charges concernant l'entretien du poêle et ce à compter du 01/01/2022

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Finances

- DM
2313 : - 12 200€ (Opération non individualisée)
2315 op 2102 : - 45 000€ (Rénovation énergétique bâtiment mairie)
21578 : + 6 500€ (Matériel et outillage de voirie)

2315 op 2001 : + 4 000€ (Plateau trapézoïdal)
2111 op 2006 : + 500€ (Acquisition parcelle)
23111 op 2102 : + 13 000€ (Menuiserie mairie)
21318 op 2102 : + 32 000€ (Chaudière mairie)
21318 op 2105 : + 700€ (Réparation beffroi)
2188 op 2101 : + 500€ (Equipement divers)

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

- acceptation de chèque : il est proposé au conseil d'accepter le chèque de 39€ correspond à la vente de ferrailles à l'entreprise Transmétal

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

[PLUI \(Plan local d'urbanisme intercommunal\)](#)

- il est entré en vigueur le 15 novembre 2021. A la même date, notre carte communale a été abrogée. Le plan de la commune identifiant les différentes zones du PLUI est affichée en mairie
- **les secrétaires de mairie ont reçu une information le 15 novembre 2021**
- **loi climat et résilience** : elle fixe un objectif ambitieux de réduction de la consommation d'espaces. L'Union des Maires de Dordogne propose de prendre une délibération pour demander qu'une différenciation soit faite entre les zones rurales et les zones urbaines. Le projet de délibération est lu en séance est le conseil invité a se prononcer

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

[Communication](#)

- **journal** : le maire prépare le journal pour une distribution envisagée vers le 20 décembre
- **subventions aux associations** : il est proposé au conseil de reconduire les dispositions prévues en 2020

Avis du conseil Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

- **cérémonie du 11 novembre** : malgré la pandémie, le public était en nombre pour assister à la commémoration de l'armistice. Merci aux conseillers pour leur mobilisation
- **décorations de Noël** : tous les conseillers et habitants sont invités à participer à la décoration du bourg samedi prochain 4 décembre. inventaire ?
- **cérémonie des vœux** : le 9 janvier à 11h à la salle des fêtes. Les vœux de la CCPR auront lieux le 8 janvier à 11h à la Tour Blanche.
- **tour du Limousin Périgord en 2022** : manifestation sportive d'envergure, avec une couverture médiatique importante comprenant une transmission télé (chaine 21). Ribérac sera ville étape le 17 août 2022. Le tour traversera Allemans (RD709 en venant de Ribérac puis bifurcation dans le bourg sur la RD106 en direction de Bertric.
- **théâtre** : la présidente de l'association a fait savoir qu'il n'y aurait pas de représentations en 2022 (traditionnellement, il y avait 2 représentations les 2 derniers samedi du mois de mars)

Fin de la réunion à 23h00